

Expert en management des systèmes d'information

RNCP35284 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Code(s) NSF	326
Formacode(s)	31008, 31094
Code(s) ROME	M1802, M1803, M1806
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	10/02/2021
Date d'échéance	10/02/2026

Certificateur(s)

IONIS SCHOOL OF TECHNOL & MANAGEMENT · SIRET : 51403283800013

Partenaires habilités

4 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 2 à former et organiser l'évaluation et 2 à former.

Organisme	SIRET	Habilitation
ECOLE SUPERIEURE D'INFORMATIQUE - SUPINFO PARIS	47947245800054	Former
EPITECH ECOLE INFORMATIQUE NOUV TECHNO	42385519600014	Former
E.S.M.E SUDRIA ENTREPRISE	38412412900022	Former et organiser l'évaluation
INSTITUT SUPERIEUR DES BIOTECHNOLOGIES (SUP'BIOTECH)	89805695700019	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Depuis plusieurs années, le besoin de la double compétence métier et informatique s'est intensifié :

- d'une part des profils non scientifiques, issus de cursus en gestion, juridique, économie, finance, marketing, logistique, commerciale... s'orientent vers les systèmes d'information. Ils ont conscience de la nécessité de maîtriser les systèmes d'information, l'informatique et les outils du numérique pour accéder à certains postes étroitement liés aux systèmes d'information.
- d'autre part des profils techniques informatiques ont conscience de leur besoin de développer leur compréhension des métiers et processus de l'entreprise ainsi que les techniques managériales. Ils ont de leur côté la nécessité de pouvoir dialoguer avec les métiers et de piloter des projets intégrant processus et informatique.

Les entreprises sont à la recherche de ces profils, pour que les équipes métiers et informatiques définissent ensemble les projets d'entreprise numérique - pour reprendre l'expression du CIGREF. De leur côté, ces profils qui veulent acquérir cette double culture sont sensibles à la croissance du numérique dans la société, intéressés par la pénétration de l'informatique et de ses outils dans l'entreprise et conscients du potentiel d'embauche en sortie de formation.

Cette tendance n'a fait que se renforcer avec l'impact croissant des nouvelles technologies, de la généralisation du numérique dans l'entreprise, et dans ses interactions avec les acteurs extérieurs. Les systèmes d'information d'entreprise n'ont cessé d'intégrer des technologies très diverses (tant au niveau de leurs fonctionnalités utilisateurs que de leurs maturités techniques) pour répondre à ces différents besoins de gestion. L'arrivée des solutions cloud,

des solutions dites "mobiles" et des approches digitales dans l'ensemble des métiers sont les évolutions récentes les plus marquantes, et pour lesquelles le marché fait face à la rareté des compétences.

Historiquement, les systèmes d'information ont été développés par couches techniques et silos fonctionnels. Ces architectures sont aujourd'hui en complète transformation : architectures fonctionnelles par combinaisons et interactions de services, infrastructures réinstallées dans des clouds, recours à des solutions complètement externalisées (solutions SaaS pour "software as a service"). Ces transformations bénéficient des progrès techniques mais leur agencement est guidé par les besoins métiers et leurs processus. Une composante souvent négligée ou oubliée est la résilience d'anciennes solutions qui doivent cohabiter et s'intégrer avec ces nouvelles architectures.

Les systèmes d'information d'aujourd'hui sont donc caractérisés par une grande complexité et par l'interdépendance de plus en plus forte des composantes techniques, fonctionnelles et organisationnelles, ce qui implique de devoir les penser dans leur globalité et la nécessité, pour piloter ces systèmes, d'acquérir une double compétence technique et métier, en plus de travailler de façon matricielle voire par "squads" selon les concepts agiles.

Ainsi, l'évolution permanente de ces systèmes d'information d'entreprise pour répondre à des besoins métiers et économiques crée des besoins en experts qualifiés dans la compréhension de la complexité de ces systèmes. Ces experts interviennent dans des projets de mise en place, d'évolution, de migration ou de fusion de systèmes d'information d'entreprise, à différentes phases des projets telles que l'identification des besoins, l'évaluation des enjeux puis la mise en œuvre. Ils doivent maîtriser les nouvelles approches dites "agiles" et la capacité à travailler en équipes multidisciplinaires.

ACTIVITÉS VISÉES

L'Expert en management des systèmes d'information a pour responsabilité la conception, l'évolution et le management du système d'information de l'entreprise. Il intervient sur la globalité du système d'information (SI), des aspects stratégiques, métiers et organisationnels aux aspects informatiques et techniques.

Il intervient dans quatre grands types d'activités liées à la conception, à la mise en œuvre et au déploiement des projets de systèmes d'information d'entreprise :

- analyse des besoins stratégiques et métiers
- conception des évolutions nécessaires aux niveaux fonctionnel et technique
- conduite des projets et management des équipes
- pilotage de la validation des solutions réalisées et de leur déploiement au sein de l'entreprise

Dans le cadre des projets d'évolution du système d'information, il peut travailler au niveau de :

- la maîtrise d'ouvrage, avec pour but d'assurer la bonne gestion d'un projet du point de vue des donneurs d'ordre : il doit donc maîtriser les problématiques stratégiques, marketing et métiers
- ou de la maîtrise d'œuvre, avec pour but d'assurer la bonne gestion d'un projet du point de vue technique (choix techniques, d'architecture technique, gestion des équipes techniques).

L'Expert en management des systèmes d'information doit être capable :

- de comprendre et formaliser les besoins exprimés par les métiers,
- de mener à terme des projets informatiques ou digitaux pour les métiers, en veillant au respect des finalités stratégiques et à l'expression initiale des besoins,
- de maîtriser suffisamment diverses technologies : progiciels, bases de données, programmation algorithmique, programmation Web, analyse de données,
- de maîtriser diverses méthodologies : méthodes agiles, cycle de développement en V, méthodes de test.

L'Expert en management des systèmes d'information spécialisé en stratégie et applications digitales doit être capable :

- de comprendre l'orientation digitale de l'entreprise ou le besoin de transformation digitale de l'entreprise,
- d'élaborer ou participer à l'élaboration de la mise en œuvre d'une stratégie digitale en proposant des solutions, des approches, des refontes d'applications, de nouvelles applications,
- de comprendre les approches UI (user interface) et UX (user experience) sur la diversité des équipements mobiles.

Selon le périmètre de responsabilité et le niveau d'expertise des rôles assurés, l'Expert en management des systèmes d'information peut être amené à assurer aussi ces activités :

- concevoir et mettre en place un cahier des charges,
- mettre en place et suivre le respect du référentiel qualité des projets,
- sélectionner des progiciels ou solutions techniques pour répondre soit au cahier des charges (progiciels métier), soit à des besoins techniques pour le développement (outils de modélisation, de test, etc),
- assurer la construction budgétaire d'un projet et son calcul de ROI,
- élaborer l'analyse de risques d'un projet,

- gérer des sous-traitants,
- présenter et défendre le projet vis à vis d'une direction générale, des utilisateurs, un client.

Il assure le rôle d'alerte et de force de proposition envers sa hiérarchie. Il anime et accompagne une équipe de responsables maîtrise d'œuvre. Il contribue à la réalisation de la mission et des résultats attendus de l'unité.

Il s'assure de la qualité relationnelle avec les clients, les fournisseurs et son équipe.

L'Expert en management des systèmes d'information s'engageant dans une carrière commerciale/"business développement" dans une ESN (entreprise de services numériques) ou une agence digitale doit être capable :

- de maintenir sa veille technologique et économique afin de comparer les offres de sa société au marché,
- de suivre les annonces d'appels d'offres publics et de rester en contact avec les services achats des donneurs d'ordres pour connaître leurs appels d'offres,
- de s'assurer de la validité des offres techniques,
- de participer au chiffrage des offres commerciales,
- de bâtir une offre complète technique et commerciale,
- de contribuer à l'accroissement du chiffre d'affaires de la société.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les compétences attestées sont regroupées sous 6 blocs essentiels à l'obtention du titre dans son ensemble, mais qui peuvent être validés individuellement.

- Bloc 1 : Analyser les besoins (stratégiques, métiers et/ou fonctionnels du système d'information.
- Bloc 2 : Concevoir les évolutions nécessaires aux niveaux fonctionnel et technique.
- Bloc 3 : Conduire les projets Système d'Information.
- Bloc 4 : Valider et déployer le Système d'Information.
- Bloc 5 : Promouvoir et vendre des solutions de transformation du Système d'Information et/ou de transformation digitale.
- Bloc 6 : Concevoir une stratégie de transformation digitale avec des analyses de données

Blocs de compétences

RNCP35284BC01 — Analyser les besoins (stratégiques, métiers et/ou fonctionnels du système d'information

LISTE DE COMPÉTENCES

- Analyser les différents axes impactés par la mise en place ou la transformation d'un système d'information, ou par une transformation digitale, en prenant en compte les différents besoins stratégiques, métiers et/ou fonctionnels des services impactés, afin d'en évaluer la faisabilité, les risques, les coûts et les bénéfices.
- Identifier les besoins exprimés par les utilisateurs afin de définir des orientations possibles.
- Planifier les évolutions proposées pour le système d'information afin de répondre à la fois aux besoins et aux orientations.
- Assurer les missions de façon professionnelle afin de faciliter la collaboration et la compréhension mutuelle avec les utilisateurs et /ou les clients externes ou internes.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Cas pratique ou cas d'entreprise (durée moyenne 1 à 2 mois).

Évaluation de la compréhension globale des enjeux par le biais de plusieurs projets ou mises en situations professionnelles en entreprise, encadrés par des intervenants professionnels.

Ces évaluations sont habituellement réalisées en groupe de 2 à 6 personnes.

Des livrables sont attendus sous format rapports écrits et/ou soutenance orale (en français ou en anglais), dans le centre de formation ou en entreprise.

RNCP35284BC02 — Concevoir les évolutions nécessaires aux niveaux fonctionnel et technique

LISTE DE COMPÉTENCES

- Assurer la veille et bâtir des comparaisons afin de proposer à l'entreprise des solutions adaptées et viables.
- Concevoir des applications afin de répondre aux besoins exprimés par les utilisateurs et à la stratégie de l'entreprise.
- Assurer les missions de façon professionnelle afin de faciliter la collaboration et la compréhension mutuelle avec les utilisateurs et /ou les clients externes ou internes.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Cas pratique ou cas d'entreprise (durée moyenne 1 à 2 mois).

Évaluation de la compréhension globale des enjeux par le biais de plusieurs projets ou mises en situations professionnelles en entreprise, encadrés par des intervenants professionnels.

Ces évaluations sont habituellement réalisées en groupe de 2 à 6 personnes.

Des livrables sont attendus sous format rapports écrits et/ou soutenance orale (en français ou en anglais), dans le centre de formation ou en entreprise.

RNCP35284BC03 — Conduire les projets Système d'Information

LISTE DE COMPÉTENCES

- Planifier les projets identifiés dans les phases d'analyse des besoins et de conception des évolutions, afin de définir des objectifs de budget et de délai.
- Gérer les projets de façon à les livrer à temps et en conformité avec les attentes des utilisateurs et de l'entreprise.
- Conduire les projets selon les méthodes de la profession afin de sécuriser le respect des budgets et des délais.
- Assurer les missions de façon professionnelle afin de faciliter la collaboration et la compréhension mutuelle avec les utilisateurs et /ou les clients externes ou internes.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Cas pratique ou cas d'entreprise (durée moyenne 1 à 2 mois).

Évaluation de la compréhension globale des enjeux par le biais de plusieurs projets ou mises en situations professionnelles en entreprise, encadrés par des intervenants professionnels.

Ces évaluations sont habituellement réalisées en groupe de 2 à 6 personnes.

Des livrables sont attendus sous format rapports écrits et/ou soutenance orale (en français ou en anglais), dans le centre de formation ou en entreprise.

RNCP35284BC04 — Valider et déployer le Système d'Information

LISTE DE COMPÉTENCES

- Fournir le support aux changements auprès de l'ensemble des parties prenantes, afin qu'elles s'approprient les nouvelles solutions.
- Conduire les tests techniques et fonctionnels de la solution afin de pouvoir prononcer sa conformité aux exigences
- Assurer le support aux utilisateurs ("user support") afin qu'ils se familiarisent avec l'usage de la solution et qu'ils soient débloqués lors de situations de difficulté.
- Assurer les missions de façon professionnelle afin de faciliter la collaboration et la compréhension mutuelle avec les utilisateurs et /ou les clients externes ou internes.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Cas pratique ou cas d'entreprise (durée moyenne 1 à 2 mois).

Évaluation de la compréhension globale des enjeux par le biais de plusieurs projets ou mises en situations professionnelles en entreprise, encadrés par des intervenants professionnels.

Ces évaluations sont habituellement réalisées en groupe de 2 à 6 personnes.

Des livrables sont attendus sous format rapports écrits et/ou soutenance orale (en français ou en anglais), dans le centre de formation ou en entreprise.

RNCP35284BC05 — Promouvoir et vendre des solutions de transformation du Système d'Information et/ou de transformation digitale.

LISTE DE COMPÉTENCES

- Maintenir une veille marché afin de connaître les tendances, les orientations de la concurrence et l'évolution des attentes et besoins des entreprises.
- Investiguer sur les besoins des clients et surveiller les appels d'offres afin de se positionner sur les opportunités.
- Bâtir et défendre des offres commerciales à destination des clients et prospects afin de remporter des affaires.
- Assurer les missions de façon professionnelle afin de faciliter la collaboration et la compréhension mutuelle avec les utilisateurs et /ou les clients externes ou internes.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Cas pratique ou cas d'entreprise (durée moyenne 1 à 2 mois).

Évaluation de la compréhension globale des enjeux par le biais de plusieurs projets ou mises en situations professionnelles en entreprise, encadrés par des intervenants professionnels.

Ces évaluations sont habituellement réalisées en groupe de 2 à 6 personnes.

Des livrables sont attendus sous format rapports écrits et/ou soutenance orale (en français ou en anglais), dans le

centre de formation ou en entreprise.

RNCP35284BC06 — Concevoir une stratégie de transformation digitale avec des analyses de données

LISTE DE COMPÉTENCES

- Définir une stratégie digitale d'entreprise, à la demande de la direction générale ou de la direction marketing, afin de planifier sa transformation digitale.
- Concevoir et réaliser des analyses de données.
- Concevoir et réaliser des applications digitales.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Cas pratique ou cas d'entreprise (durée moyenne 1 à 2 mois).

Évaluation de la compréhension globale des enjeux par le biais de plusieurs projets ou mises en situations professionnelles en entreprise, encadrés par des intervenants professionnels.

Ces évaluations sont habituellement réalisées en groupe de 2 à 6 personnes.

Des livrables sont attendus sous format rapports écrits et/ou soutenance orale (en français ou en anglais), dans le centre de formation ou en entreprise.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

- ESN, Editeurs de logiciels
- Conseil
- Banque, Assurance
- Administration
- Télécom
- Industrie

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Selon l'orientation qu'il choisit on retrouve cet expert sur des métiers de la maîtrise d'œuvre, de la maîtrise d'ouvrage, du digital ou en transversal, et sur des postes de type Chef de projet maîtrise d'ouvrage/ maîtrise d'œuvre, Consultant système d'information / maîtrise d'œuvre / maîtrise d'ouvrage, Consultant/Expert fonctionnel, Consultant technique, auditeur, Architecte de système d'information, Urbaniste de système d'information, ou encore Ingénieur d'affaires, ou Ingénieur technico-commercial en SI

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 4 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 913 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+5 ou plus (doctorat, master ou équivalent) en communication et information (19 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	M1X81 — Techniciens de production, d'exploitation, d'installation, et de maintenance, support et services aux utilisateurs en informatique · tension 4/5 (Élevée) M2X91 — Chefs de projet et directeurs de service informatique · tension 4/5 (Élevée) M2X93 — Experts et consultants en systèmes d'information · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	14 615

Jugés difficiles à recruter	46 %
Emplois saisonniers	3 %
Familles professionnelles (FAP)	M1X81 — Techniciens de production, d'exploitation, d'installation, et de maintenance, support et services aux utilisateurs en informatique M2X91 — Chefs de projet et directeurs de service informatique M2X93 — Experts et consultants en systèmes d'information

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Dans le cas d'un accès à la certification par la voie de la formation : L'entrée en 3ème année (B3), pour un cursus en 3 ans, est accessible aux étudiants/candidats titulaires ou en instance d'être titulaires* :

- d'un diplôme ou titre français de niveau 5 (DUT, BTS, L2, etc.)
- ou d'un titre français, titre ou diplôme étranger reconnu équivalent aux titres et diplômes cités ci-dessus par une commission ad hoc**
- ou d'une préparation de deux ans, de niveau 5, et/ou concours des filières scientifiques (classes préparatoires aux écoles d'ingénieurs...)
- ou d'un titre Certifié Niveau 5 dans les domaines d'activités en lien avec la certification visée

L'entrée en 4ème année (M1), pour un cursus en 2 ans, est accessible aux étudiants/candidats titulaires ou en instance d'être titulaires* :

- d'un diplôme ou titre français sanctionnant un cycle d'études supérieures d'au moins trois ans post-baccalauréat* (L3, etc.)
- ou d'un titre Certifié Niveau 6 et/ou Niveau 7 dans les domaines d'activités en lien avec la certification visée
- ou d'un titre français, titre ou diplôme étranger reconnu équivalent aux titres et diplômes cités ci-dessus par une commission ad hoc**

L'entrée en 5ème année (M2), pour un cursus en 14 mois, est accessible aux étudiants/candidats titulaires ou en instance d'être titulaires* :

- d'un diplôme ou titre français sanctionnant un cycle d'études supérieures d'au moins quatre ans post-baccalauréat* (M1, etc.)
- ou d'un titre Certifié Niveau 7 dans les domaines d'activités en lien avec la certification visée
- ou d'un titre français, titre ou diplôme étranger reconnu équivalent aux titres et diplômes cités ci-dessus par une commission ad hoc**

L'entrée en MBA intensif, pour un cursus en 10 mois, est accessible aux étudiants/candidats titulaires ou en instance d'être titulaires* :

- d'un doctorat
- d'un diplôme ou titre français sanctionnant un cycle d'études supérieures d'au moins cinq ans post-baccalauréat* (M2, diplôme d'ingénieur, etc.) avec expérience professionnelle
- ou d'un titre Certifié Niveau 7 dans les domaines d'activités en lien avec la certification visée avec expérience professionnelle
- ou d'un titre français, titre ou diplôme étranger reconnu équivalent aux titres et diplômes cités ci-dessus par une commission ad hoc**

(*) : Les candidats en instance d'être titulaires de l'un des titres requis s'engagent à produire le titre requis jusqu'à la fin de l'année civile en cours. Le défaut de production suspend l'obtention du titre. (**) : Une commission ad hoc est chargée d'apprécier l'équivalence des diplômes ou titres, des formations ou de l'expérience.

De façon globale, l'instruction d'une candidature par la voie de la formation est basée sur quatre étapes :

Les épreuves d'admissibilité regroupent les étapes 1 à 4 :

- 1- Constitution par le candidat d'un dossier de candidature. Ce dossier contient un formulaire pédagogique et administratif, un CV, une lettre de motivation et la copie des plus hauts diplômes obtenus,
- 2- Un entretien individuel axé autour d'une auto-évaluation et d'un « bilan de compétences » avec un responsable pédagogique spécialisé sur le métier. Cet entretien permet de comprendre la cohérence du parcours du candidat, d'évaluer de façon détaillée ses compétences sur les bases suivantes :

- Scientifiques,
- Ingénierie, gestion de projet,
- Vie de l'entreprise.

Le formulaire de bilan de compétence est rempli à l'issue de l'entretien par le responsable pédagogique.

3- Un

second entretien individuel axé autour de l'orientation pédagogique et professionnelle avec la direction de l'école. Cet entretien permet d'évaluer la motivation du candidat, la pertinence de son projet professionnel et de définir le cursus et le niveau d'admission les plus adaptés au candidat.

La partie admission est engagée après deux entretiens et comprend les étapes 4 et 5 :

4- Un jury d'admission qui se réunit régulièrement et décide de l'acceptation ou du refus de la candidature et du niveau d'entrée.

5- Envoi d'une lettre d'admission ou de refus aux candidats

De fait, cette instruction se rapproche d'un processus de recrutement en entreprise, avec entretiens techniques et managériaux, et permet une première approche des compétences de présentation nécessaires à une insertion fructueuse dans le monde professionnel.

Formation initiale ou continue :

Les admissions en formation initiale ou continue suivent le même processus. Pour les admissions en formation continue, le jury prendra en considération l'expérience professionnelle du candidat.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Règles de constitution et composition du jury :

- Qualité du (de la) président(e) du jury :

le/la président(e) du jury est un membre externe

- Mode de désignation : le/la président(e) du jury est élu(e) en début de séance par les membres du jury délivrant la certification.

- Nombre de personnes composant le jury : 4

- Pourcentage de membres extérieurs à l'autorité délivrant la certification : 75%

Le jury se compose de 4 membres :

- employeurs : 50% / salariés : 50%
- femmes : 50% / hommes : 50%
- extérieurs : 75% / internes : 25%

: seule la direction est interne à l'autorité délivrant la certification.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Règles de constitution et composition du jury :

- Qualité du (de la) président(e) du jury :

le/la président(e) du jury est un membre externe

- Mode de désignation : le/la président(e) du jury est élu(e) en début de séance par les membres du jury délivrant la certification.

- .Nombre de personnes composant le jury : 4

- Pourcentage de membres extérieurs à l'autorité délivrant la certification : 75%

Le jury se compose de 4 membres :

- employeurs : 50% / salariés : 50%
- femmes : 50% / hommes : 50%
- extérieurs : 75% / internes : 25%

: seule la direction est interne à l'autorité délivrant la certification.

COMPOSITION DU JURY — APPRENTISSAGE

Règles de constitution et composition du jury :

- Qualité du (de la) président(e) du jury :

le/la président(e) du jury est un membre externe

- Mode de désignation : le/la président(e) du jury est élu(e) en début de séance par les membres du jury délivrant la certification.

- .Nombre de personnes composant le jury : 4

- Pourcentage de membres extérieurs à l'autorité délivrant la certification : 75%.

Le jury se compose de 4 membres :

- employeurs : 50% / salariés : 50%
 - femmes : 50% / hommes : 50%
 - extérieurs : 75% / internes : 25%
- : seule la direction est interne à l'autorité délivrant la certification.

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	7 505 €
Selon la branche	7 500 € – 7 505 €
Prise en charge	Branches concernées
7 505 €	Valeur par défaut · 211 branches
7 500 €	CPNE Branche Caisse d'Epargne, CPNE de la branche Banque Populaire

Base légale

Date de décision	10/02/2021
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	10/02/2026

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2020	81	1	96 %	—
2019	90	5	100 %	—
2018	93	0	100 %	88 %
2017	71	0	100 %	77 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS
RNCP9102

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/9102/>

Fiche officielle (France Compétences)
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35284/>

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	3
Organismes gestionnaires (CFA)	2
Organismes formateurs	3

Régions couvertes	3
Départements couverts	3
Organismes certifiés Qualiopi	3
Sessions	de 09/2025 à 09/2028

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	30
Parcours menés à terme	63
Taux d'achèvement	210 %
Période	05/2022 – 06/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	78
Montant total engagé	254 452 €
Coût moyen par dossier	3 262 €
Durée moyenne	649 h
Période	04/2020 – 02/2026
France compétences	83 %
Reste à charge titulaire	7 %
OPCO	4 %
Régions	4 %
Entreprise	2 %
France Travail	1 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.